

Montréal, le 15 août 2002

**PAR COURRIEL ET PAR TÉLÉCOPIEUR**

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**  
800, Place Victoria – bureau 255  
Montréal (Québec)  
H4Z 1A2

**OBJET: Frais des intervenants**  
**Dossier de la Régie : R-3481-2002 (Phase IIA)**  
**N/dossier : 312-00163**

---

Chère consœur,

Nous avons reçu copie des demandes de frais de l'ACIG, la FCEI, le GRAME-UDD, le groupe STOP/S.É., Option Consommateurs, le RNCREQ et l'Union des Consommateurs pour le dossier R-3481-2002 (Phase IIA). Ces différentes demandes nous amènent les commentaires suivants.

Dans sa décision procédurale D-2002-155, la Régie de l'énergie a fixé les balises devant servir à l'établissement des frais pouvant être réclamés par les intervenants pour la Phase IIA du dossier R-3481-2002. La Régie n'a pas à ce jour émis de directive en ce qui a trait à la réclamation des frais pour la Phase I du dossier. Or, nous désirons porter à l'attention de la Régie que les demandes du GRAME-UDD ainsi que du RNCREQ incluent certains frais relativement à la Phase 1 occasionnant ainsi un dépassement du maximum autorisé par la Régie pour la Phase IIA. Le Groupe STOP/S.É. et Option Consommateurs ont, quant à eux, fait une demande séparée pour réclamer des frais pour la Phase I.

Nous désirons, de plus, souligner à la Régie notre étonnement quant aux frais réclamés par l'ACIG pour la Phase IIA lesquels frais excèdent la limite de 2 800 \$ autorisée par la Régie dans sa décision D-2002-155. Nous remarquons que l'ACIG réclame, d'ailleurs, huit (8) heures pour les services de leur procureur alors que les autres intervenants réclament un maximum de quatre (4) heures sous cet item.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Nathalie LongVal, avocate  
en l'absence de J.B. Allard

NLV :jc

**c. c.: Par courriel aux intervenants**

M<sup>e</sup> Ève-Lyne Fecteau, ROÉÉ  
Monsieur Phi P. Dang, TQM  
Me Éric Couture, GRAME/UDD  
M<sup>e</sup> F. Jean Morel, HQ  
M<sup>e</sup> Éric McDevitt David, OC  
M<sup>e</sup> Nicolas Plourde, ACIG  
Monsieur Mounir Gouja, ARC/FACEF  
Monsieur Jean-Paul Thivierge, CERQ  
M<sup>e</sup> Pierre Tourigny, RNCREQ  
M<sup>e</sup> Dominique Neuman, STOP  
M<sup>e</sup> André Turmel, FCEI/ACAGNEQ  
M<sup>e</sup> Louise Tremblay, Gazifère